

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF
COMPONENT II

MARCHE N°003/M/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Selon l'Approche Par Compétences (APC)

REFERENTIEL D'ÉVALUATION (REVA)

SECTEUR : ENERGIE

METIER : AGENT D'ENTRETIEN D'ESPACES

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIE



Le Consultant



FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR

Situé Face SHO-YAOUNDE : / BP : 5545 / Tél : 699 89 40 69

E-mail : gedeonjoe@yahoo.fr / NIU : M031100037145A / RC/YAO/2011/B216

Août 2024

EQUIPE DE PRODUCTION

N°	Noms et Prénoms	Structure	Qualification
01	Dr. TCHOMGOUO NZALLI Gédéon	Fiscagest Consulting and Contractor	Directeur de projet, Directeur Général
02	BELINGA BESSALA Simon	Fiscagest Consulting and Contractor	Chef de mission
03	ANONG Léon	Fiscagest Consulting and Contractor	Méthodologue
04	Dr. TELLA NEGOU Martial Larios	Fiscagest Consulting and Contractor	Méthodologue
05	ZO'OBO MVONDO Yves Bertrand	Fiscagest Consulting and Contractor	Formateur
06	SOUA Augustin Boris	Fiscagest Consulting and Contractor	Formateur
07	AVOM MBOMBELE Vianney Sabbas	Fiscagest Consulting and Contractor	Expert Métier
08	NDONGO Georges	Fiscagest Consulting and Contractor	Expert Métier
09	NNOUBIGNIE Yves Emmanuel	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique
10	TOUKAM Diandra	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel d'Evaluation a été élaboré et sera mis en œuvre grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation et la valorisation du métier d'Agent d'entretien d'espaces au Cameroun

En outre, nous saluons et apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs (Formateurs, Experts, Centres de formation et Entreprises) dans le cadre d'élaboration de ce Référentiel d'Evaluation.

Que ces Acteurs, Entreprises et Organisations Professionnelles consultés, dont les noms figurent sur les listes ci-dessous trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leur disponibilité et leurs contributions significatives à la production d'un Référentiel d'Evaluation de qualité pour le métier d'Agent d'entretien d'espaces.

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel Métier Compétences
GP	Guide Pédagogique
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
IGF	Inspection Générale des Formations
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
OIF	Organisation internationale de la francophonie
REVA	Référentiel d'Évaluation

LISTES DES PERSONNES CONSULTÉES

N°	Noms et Prénoms	Entreprises	Qualification
01	KOUPO Daniel	Auto emploi	Technicien
02	SOUA Augustin Boris	Auto emploi	Technicien
03	AVOM MBOMBELE Vianney	Auto emploi	Technicien
04	ZO'OBO MVONDO Yves Bertrand	Auto emploi	Technicien
05	NDONGO GEORGES Guerouane	Auto emploi	Technicien

TABLE DES MATIÈRES

EQUIPE DE PRODUCTION	I
REMERCIEMENTS	II
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	III
LISTES DES PERSONNES CONSULTÉES.....	IV
I. PRÉSENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION.....	1
A) NATURE	1
B) STRUCTURE	1
C) FINALITES	1
D) MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES	2
E) ELEMENTS PRESCRIPTIFS	2
II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS.....	2
A) CONCEPTS.....	2
B) PRINCIPALES DÉFINITIONS.....	3
III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION.....	4
a) Tableau synthèse du référentiel de formation.....	5
b) Tableau d'interprétation des compétences générales et du processus de travail	7
c) Table d'analyse des critères généraux de performance	9
IV. PRÉSENTATION DES OUTILS.....	9
A) TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS	9
B) DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	10
C) FICHE D'ÉVALUATION	10
V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	10
a. Modalités d'évaluation formative.....	10
b. Éléments d'évaluation.....	11
c. Évaluation sommative.....	11
COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS.....	14
COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT	34
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	66

I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION

a). Nature

Le Référentiel d'Evaluation (REVA) repose sur les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et de celles propres au projet de formation. Il est un guide proposant des orientations en matière d'évaluation des compétences : compétences traduites en comportement et compétences traduites en situation. Différents acteurs évoluant au sein du système de formation professionnelle, ils peuvent définir de manière différente l'expression : évaluation des apprentissages. C'est ainsi que l'apprenant, le formateur, les autres personnes qui travaillent dans la Structure de formation, les responsables de la gestion centrale de la formation, sont amenés à dégager divers points de vue sur la notion d'évaluation, selon qu'ils ont à l'intégrer dans leur apprentissage, à la mettre en application ou à la gérer. Prenant en compte tous ces cas de figure, on peut considérer que l'évaluation se situe au cœur des processus d'apprentissage, de formation et de gestion de la formation professionnelle.

Souvent, l'on a perçu ou retenu de la notion d'évaluation des apprentissages, l'aspect qui consiste à porter un jugement sur la maîtrise des compétences et sur la performance des apprenants qui souhaitent obtenir une qualification. Cette perception limite la place que devrait occuper l'évaluation au sein d'un processus de formation et d'apprentissage. En formation professionnelle, la fonction « évaluation » présente certaines caractéristiques et se déploie en s'appuyant sur des valeurs et des orientations de base. Tous ces éléments constituent un cadre de référence à partir duquel l'évaluation des apprentissages est structurée et mise en œuvre.

b) Structure

Le Référentiel d'Evaluation se présente comme suit :

- une présentation des concepts et des principales définitions ;
- une description synthèse du Référentiel de Formation ;
- une présentation des outils d'évaluation.

c) Finalités

L'évaluation des apprentissages constitue l'un des fondements du système de formation professionnelle. La transparence doit apparaître dans sa mise en place et sa réalisation, car la valeur et la reconnaissance de la qualification en dépendent. Pour être réalisé dans les normes, l'on doit s'appuyer sur une politique nationale d'évaluation des apprentissages.

Le volet le plus connu de l'évaluation est l'évaluation sommative ou de sanction. Les résultats de cette évaluation doivent être exprimés sous forme de « succès » ou d'« échec ». En effet, toute pédagogie de la réussite sur laquelle repose l'APC nécessite une étroite association entre formation, apprentissage et évaluation. L'évaluation doit non seulement être intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences, mais elle doit également constituer l'un des piliers de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. L'acquisition d'une compétence ne peut se faire sans que l'apprenant ait développé sa capacité de juger des résultats atteints et de la performance réalisée. Cet aspect de l'évaluation est appelé « évaluation formative », c'est-à-dire un soutien à l'apprentissage par la mesure et l'évaluation de sa progression. Dans la perspective d'une formation qualifiant l'apprenant pour l'exercice d'un métier, on vise un niveau d'acquisition des compétences énoncées dans le programme (RF) qui correspond à celui qui est attendu au seuil d'entrée sur le marché du travail.

d) Modalités d'évaluation des compétences

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

e) Eléments prescriptifs

Les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et celles propres au projet de formation constituent l'essence même de cette formation. Leur apprentissage n'est pas facultatif ou optionnel. Les principaux éléments qui seront considérés comme obligatoires ou prescriptifs sont les suivants dans le cadre de la présente formation :

- La durée totale de formation, incluant le temps consacré à l'évaluation. Toutefois, la durée de la formation reliée à chaque compétence est facultative pour accorder une certaine souplesse aux Structures de formation ;
- Les Tableaux de spécifications et leurs différentes composantes :
 - éléments de la compétence et situations de mise en œuvre de la compétence ;
 - stratégies retenues ;
 - indicateurs et critères d'évaluation ;
 - points attribués aux critères d'évaluation ou critères cochés en relation avec le seuil de réussite ;
 - seuil de réussite ;
 - règle de verdict, le cas échéant

II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

a) Concepts

La compétence en formation professionnelle se définit comme « le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser, qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) ». Puisque la compétence se définit de façon multidimensionnelle, son évaluation se doit de l'être également ; toutes les dimensions importantes d'une compétence sont donc considérées au moment d'en évaluer l'acquisition. Ainsi, l'évaluation porte sur les connaissances, les habiletés, les perceptions et les attitudes sur lesquelles se fonde la compétence. Tous les critères de performance d'un programme doivent obligatoirement être atteints et évalués en cours de formation ou aux fins de la sanction.

Le mode d'évaluation privilégiée en formation professionnelle est celui de type « critériel ». Ce type d'évaluation permet d'établir si une personne a atteint le niveau requis, en matière de performance ou de participation, au regard d'une tâche ou d'une activité, et ce, en fonction de critères précis. Il s'agit donc de vérifier dans quelle mesure un apprenant a atteint une compétence déterminée dans le programme de formation, selon les critères de performance du programme et selon les critères définis pour l'évaluation aux fins de la sanction, en évitant de le situer par rapport à ses pairs ou à un groupe.

b) Principales définitions

Activités d'apprentissage.

Actions diverses proposées par le formateur dans le but de favoriser l'atteinte d'un objectif d'apprentissage.

Appréciation.

Démarche de la pensée aboutissant à un jugement de valeur.

Banque d'épreuves.

Réserve d'épreuves couvrant les modules d'un programme de formation. La banque peut être informatisée ou sur papier.

Critère.

Élément auquel se réfère une personne pour juger, apprécier ou définir quelque chose.

Éléments critères.

Caractéristique d'une performance ou d'un produit. On se réfère à cette caractéristique pour mesurer ou donner une appréciation.

Épreuve.

Exercice donné sous forme écrite ou orale que subit un apprenant en classe ou lors d'un examen afin d'être jugé selon ses capacités.

Évaluation.

Action de juger et d'apprécier la valeur d'une chose, d'une technique, d'une méthode ou d'une personne.

Évaluation critériée.

Évaluation de la performance d'une personne lors de l'accomplissement d'une tâche et jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite.

Évaluation formative.

Démarche d'évaluation qui consiste à vérifier la progression d'un apprenant au regard des objectifs, atteints ou non, à informer l'apprenant et le formateur sur les difficultés rencontrées afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de renforcer, améliorer ou/et corriger les acquis.

Évaluation multidimensionnelle.

Évaluation dont les différents aspects d'une compétence : savoirs, savoir être et savoir faire sont pris en compte.

Évaluation de sanction ou certificative.

Évaluation effectuée à la fin d'un module ou d'une formation pour attester de l'acquisition ou non de la compétence ou des compétences.

Fidélité d'un instrument d'évaluation.

Capacité d'un instrument de mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est utilisé.

Jugement.

Démarche intellectuelle par laquelle une personne se forme une opinion et l'émet.

Règle de verdict.

Élément d'évaluation qui doit être obligatoirement réussi.

Reprise.

Synonyme du passage d'une nouvelle épreuve dans le cadre du même module après constat d'échec ou d'abandon. Le droit à la reprise est acquis lorsque l'apprenant n'a pas atteint le seuil de réussite d'un module.

Seuil de réussite.

Niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme réussie. Il peut s'agir d'une note ou d'une description qualitative se basant sur des critères.

Test d'une épreuve.

Essai d'une épreuve auprès d'un groupe restreint d'apprenants afin de vérifier la faisabilité et la validité de l'épreuve.

Tolérance.

Marge d'inexactitude ou d'erreur admise lors d'une épreuve de connaissances pratiques ou d'activités d'apprentissage pratique

Univoque.

Se dit d'une interprétation unique

Validité d'un instrument d'évaluation.

Capacité d'un instrument de mesurer réellement ce qu'il prétend évaluer.

Versions d'une épreuve.

Différentes épreuves évaluant la même compétence soit par une mise en situation différente, ou par la production d'un produit différent ou par la prestation d'un service différent mais dont les éléments critères sont identiques et de difficulté de même niveau.

III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (elles-mêmes découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition des compétences par l'apprenant et leurs évaluations. Le scénario de formation est complété par deux autres éléments :

- la détermination du nombre d'heures d'enseignement de chaque compétence ;
- l'établissement d'une séquence d'apprentissage qui détermine l'ordre logique d'acquisition de la compétence.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences.

L'exercice d'un métier met à contribution un ensemble de compétences en interrelation à un moment donné de l'exécution des tâches et des opérations. Ces interrelations sont mises en évidence dans la matrice des compétences contenue dans le Référentiel de Métier-Compétences. Le référentiel de formation prend en considération ces interrelations et les transpose dans la description des compétences qui constitue son essence même.

Cette transposition conduit à un référentiel de formation qui est d'abord pertinent, c'est-à-dire qui respecte les caractéristiques et les exigences du métier. Il est aussi cohérent, pour maintenir un équilibre entre les composantes et être applicable et réalisable. Ces dernières caractéristiques signifient que les compétences d'un référentiel doivent prendre en considération les moyens accessibles, mais qu'elles doivent également être formulées de façon à faciliter leur acquisition par l'apprenant. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation mise sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Enfin, il importe de bien prendre en considération les liens entre les diverses compétences d'une part, et entre les compétences et le processus de travail d'autre part, pour bien décrire les compétences et la nature des relations qui les unissent.

En se servant des deux outils de base utilisés pour l'élaboration du référentiel de métier-compétences, à savoir la matrice des compétences et la table de correspondance, il est possible de produire un scénario de formation sous la forme de la matrice des objets de formation, le

logigramme de la séquence d'acquisition des compétences et une description détaillée des compétences en comportement ou en situation.

a) Tableau synthèse du référentiel de formation

De ce point de vue, les compétences ci-après pour Agent d'entretien d'espaces correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce ce métier ont été retenues.

N°	Énoncé de la compétence	Durée	CP	CG	Unités	Types d'objets	Types de compétences	Titre du Module
1	Se situer au regard du métier et de la formation	30	0	30	2	S	G	Métier et Formation
2	Communiquer en milieu professionnel	45	0	45	3	S	G	Communication en milieu professionnel
3	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	45	0	45	3	S	G	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement
4	Utiliser les éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture	60	0	60	4	C	G	Éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture
5	Lire et interpréter des plans techniques, des croquis paysagère	60	60	0	4	C	P	Dessin
6	Appliquer les techniques horticoles et végétalisation des espaces	90	90	0	6	C	P	Techniques horticoles et végétalisation des espaces
7	Effectuer les travaux d'aménagement paysager	90	90	0	6	C	P	Travaux d'aménagement paysager
8	Appliquer les techniques d'entretien d'espaces	90	90	0	6	C	P	Techniques d'entretien d'espaces
9	Réaliser la maçonnerie paysagère	75	75	0	5	C	P	Maçonnerie paysagère
10	Assurer la maintenance des équipements	90	90	0	6	C	P	Maintenance des équipements
11	Rechercher un emploi	45	0	45	3	S	G	Entrepreneuriat
12	S'intégrer en milieu professionnel	315	315	0	21	S	P	Stage professionnel
	Total	1035	810	225	69			
			78, 26%	21,74%				

Une unité = 15 heures

L'analyse globale du référentiel de formation est présentée sous forme de tableaux établis avant la rédaction du référentiel d'évaluation. Il s'agit du tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail ainsi que du tableau d'analyse des critères généraux de performance. Ces tableaux, produits à partir de la matrice des objets de formation, permettent de mettre en évidence les liens entre les compétences particulières et le processus de travail ou entre les compétences particulières et les compétences générales, liens qui seront retenus dans la stratégie d'évaluation. Ils permettent également de faire ressortir les critères principaux qui pourront être utilisés dans l'élaboration des outils d'évaluation. Finalement, ils permettent d'éviter la surévaluation qui consisterait à évaluer à de multiples reprises la même compétence ou le même élément de compétence. Ce sont des outils essentiels à l'élaboration des tableaux de spécifications.

b) Tableau d'interprétation des compétences générales et du processus de travail

Agent d'Entretien d'Espaces		Compétences générales					Processus de travail					
Compétences particulières	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à	Utiliser les éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture	Rechercher un emploi	Analyser les besoins du client	Organiser le travail	Exécuter le travail en adoptant les mesures de sécurité	Contrôler la qualité du travail	Nombre de compétences
			1	2	3	4	11					
Numéro de la compétence			1	2	3	4	11					5
Type d'objectif			S	S	S	C	S					
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES												
Lire et interpréter des plans techniques, des croquis paysagère	5	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	⊗	●	●	⊗	
Appliquer les techniques horticoles et végétalisation des espaces	6	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	⊗	●	●	●	
Effectuer les travaux d'aménagement paysager	7	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	●	●	●	●	
Appliquer les techniques d'entretien d'espaces	8	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	●	●	●	●	
Réaliser la maçonnerie paysagère	9	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	●	●	●	●	
Assurer la maintenance des équipements	10	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	⊗	●	●	●	
S'intégrer en milieu professionnel	12	S	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	
Nombre de compétences	07											12

● Réinvestissement au niveau de l'évaluation ⊗ Liens fonctionnels non retenus pour les fins d'évaluation □ Aucune application dans le référentiel de formation

c) Table d'analyse des critères généraux de performance

Agent d'Entretien d'Espaces	Numéro de la compétence	COMPETENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT	Durée (h)	CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE								
				Sens élevé dans l'organisation de travail	Respect des règles de sécurité, d'hygiène, des consignes et de l'environnement	Interprétations des plans, symboles et documents techniques sans erreur	Utilisation appropriée des équipements et matériels	Les indicateurs des machines sont au niveau normal et sont stables dans le temps	Respect des techniques et des normes	Rigueur, précision et attention dans le suivi des procédures	État de service et produits livrés conformes aux attentes	Dysfonctionnement des équipements limités
Utiliser les éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture	4	C	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lire et interpréter des plans techniques, des croquis paysagère	5	C	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appliquer les techniques horticoles et végétalisation des espaces	6	C	90	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectuer les travaux d'aménagement paysager	7	C	90	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appliquer les techniques d'entretien d'espaces	8	C	90	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser la maçonnerie paysagère	9	C	75	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer la maintenance des équipements	10	C	90	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Aucune relation dans le programme de formation
 Retenu au niveau de l'évaluation
 Critères non retenus pour les fins d'évaluation de sanction.

IV. PRESENTATION DES OUTILS

Les outils pour l'évaluation de chacune des compétences retenues pour le métier d'ouvrier en Agent d'entretien d'espaces donnent une présentation qui répond bien aux exigences de l'évaluation.

Ces outils comprennent :

- Les tableaux de spécifications ;
- La description de l'épreuve ;
- La fiche d'évaluation ou de la participation.

a) Tableau de spécifications

Le tableau de spécifications pour l'évaluation d'une compétence traduite en comportement ou en situation présente les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments et aux situations du programme de formation retenus pour l'évaluation aux fins de la sanction. Pour chaque situation ou élément, on formule un ou des indicateurs de performance, qui présentent un aspect à évaluer ou qui précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de compétence. Les indicateurs sont accompagnés de critères d'évaluation sur lesquels on se base pour juger si la performance évaluée est satisfaisante.

Pour un objectif pédagogique traduit en comportement, la pondération (ou le poids relatif) accordée à chaque critère est indiquée, ainsi que le seuil de réussite attendu. Les éléments

d'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier. Pour l'évaluer, on dispose des stratégies d'évaluation suivantes :

- L'évaluation du produit de travail ;
- L'évaluation du processus de travail ;
- Une combinaison des stratégies précédentes.

Pour un objectif pédagogique traduit en situation, on retrouve les critères dont le formateur se sert pour juger (inférer) si la compétence est acquise au-delà de la participation de l'apprenant aux activités.

b) Description de l'épreuve

La description de l'épreuve, élaborée à partir du tableau de spécifications, vise à uniformiser le niveau de complexité des différentes épreuves assorties aux compétences du programme de formation et à soutenir l'élaboration des épreuves administrées dans les centres de formation. Elle est présentée à titre de suggestion et tourne autour de quatre éléments suivants :

- Les renseignements généraux ;
- Le déroulement de l'épreuve ;
- Le matériel ;
- Les consignes particulières.

c) Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation reprend les indicateurs et les critères d'évaluation adoptés pour l'évaluation aux fins de la sanction (tableaux de spécifications) et les précise davantage, le cas échéant, sous forme d'éléments d'observations. Ces fiches peuvent aussi faire mention des marges de tolérance acceptées. Elle fait état de la pondération associée aux critères d'évaluation. Elle présente aussi le seuil de réussite fixé dans le tableau de spécifications. La fiche d'évaluation guide les centres de formation et les formateurs dans la description des épreuves au moment de la réalisation des activités d'évaluation et, comme les descriptions d'épreuve ou de participation, elle est fournie à titre de suggestion.

Lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un processus de travail, les épreuves mixtes (connaissances pratiques et activités d'apprentissage pratique) sont recommandées.

Par contre, lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un produit, une épreuve conduisant au développement des activités d'apprentissage pratique est recommandée.

V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

a. Modalités d'évaluation formative

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

b. Éléments d'évaluation

Type de compétence	Éléments
Compétence traduite en situation	<ul style="list-style-type: none">• Tableau de spécifications• Description de l'engagement• Fiche d'évaluation
Compétence traduite en comportement	<ul style="list-style-type: none">• Tableau de spécifications• Description de l'épreuve• Fiche d'évaluation

Dans le cas de la compétence traduite en comportement, les éléments de l'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier.

Dans le cas des compétences traduites en situation, l'évaluation est orientée sur l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui lui est proposée durant la formation.

c. Évaluation sommative

Deux types d'épreuves constituent l'évaluation sommative au MINEFOP. Il s'agit :

- L'Épreuve Professionnelle de Synthèse : c'est une épreuve d'ordre procédurale qui consiste à évaluer les connaissances et savoirs être du candidat sur l'ensemble des compétences acquises durant sa formation. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 8/20 ».
- L'Épreuve de mise en situation professionnelle : c'est une épreuve d'ordre pratique qui l'apprenant en situation de travail. Il permet d'évaluer les savoirs faire de l'apprenant relevant du cœur du métier. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 14/20 ».

Les contenus type desdites épreuves sont définis ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Synthèse du programme de formation

METIER : MAINTENANCIER DE BATIMENTS					VOLUME HORAIRE : 1 035h				
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	Écrite	Ps Pt	2h	S	G	70%
02	Communiquer en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel	45	Écrite	Ps Pt	3h	S	G	
03	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement	45	Écrite Pratique	Ps Pt	3h	S	G	
04	Utiliser les éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture	Éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture	60	Écrite	Ps Pt	4h	C	G	
05	Lire et interpréter des plans techniques, des croquis paysagère	Interprétation des plans techniques, des croquis paysagère	60	Écrite Pratique	Ps	4h	C	P	
06	Appliquer les techniques horticoles et végétalisation des espaces	Techniques horticoles et végétalisation des espaces	90	Écrite Pratique	Ps Pt	6h	C	P	
07	Effectuer les travaux d'aménagement paysager	Travaux d'aménagement paysager	90	Écrite Pratique	Ps Pt	6h	C	P	
08	Appliquer les techniques d'entretien d'espaces	Techniques d'entretien d'espaces	90	Écrite Pratique	Ps Pt	6h	C	P	
09	Réaliser la maçonnerie paysagère	Maçonnerie paysagère	75	Écrite Pratique	Ps Pt	5h	C	P	
10	Assurer la maintenance des équipements	Maintenance des équipements	90	Écrite Pratique	Ps Pt	6h	C	P	

11	Rechercher un emploi	Entreprenariat	45	Écrite Pratique	Ps Pt	3h	S	G
12	S'intégrer en milieu professionnel	Stage professionnel	315	Pratique	Ps Pt	21h	S	P
Total			1035			69h		

Le tableau de synthèse ci-dessus présente l'énoncé des 12 compétences d'Agent d'entretien d'espaces, faisant objet d'évaluation certificative dans le Référentiel d'évaluation. Il décrit pour chaque compétence, les modalités d'évaluation privilégiées (épreuve de connaissance pratique ou épreuve pratique) et les stratégies (processus, produit, propos) retenues par l'équipe d'élaboration du référentiel pour certifier chaque compétence. Il précise la durée totale de chaque épreuve de certification et le seuil de réussite. Concernant le matériel indispensable lors de l'administration des épreuves, le tableau ramène à la fiche descriptive de chaque épreuve.

Renseignements complémentaires

Certaines épreuves comportent deux parties : une partie relative aux connaissances théorique et une partie pratique. Pour ces épreuves, la partie relative aux connaissances pratiques est individuelle alors que la partie pratique peut être traitée en équipe de maximum cinq (5) candidats, mais chaque candidat est évalué sur sa participation au travail d'équipe.

Pour les épreuves de 5 h et plus, elles sont élaborées de façon à être administrées en deux temps si possible sur deux jours.

Grille de rétroaction

La grille de rétroaction en annexe est destinée à assurer l'amélioration continue des épreuves. Elle comporte des questionnaires destinés aux évaluateurs. Elle est renseignée par ces derniers puis acheminée à la direction chargée des examens et concours qui fait la synthèse.

COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS

TABLEAU DE SPECIFICATIONS

TABLEAU DE SPECIFICATIONS			
METIER	Agent d'entretien d'espaces	Code	
N° et libellé de la compétence	1. Se situer au regard du métier et de la formation	Durée d'apprentissage	30 heures
Eléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer sur le métier	1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier	1.1 Description judicieuse de la nature et les exigences de l'emploi	<input type="checkbox"/>
	2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail	2.1 Résumé succincte des principales caractéristiques du travail	<input type="checkbox"/>
S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche	3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation	3.1 Présentation correcte des compétences à acquérir	<input type="checkbox"/>
		3.2 Description judicieuse des modes d'évaluation	<input checked="" type="checkbox"/>
	4. Participation à une rencontre de groupe	4.1 Appréciation juste du programme de formation	<input type="checkbox"/>
		4.2 Comparaison correcte de sa perception du programme de formation avec le marché du travail	<input type="checkbox"/>
Evaluer et confirmer son engagement	5. Présentation d'un bilan personnel	5.1 Précision juste de ses goûts, ses aptitudes, ses champs d'intérêt et ses qualités personnelles	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.2 Synthèse correcte des différents aspects du métier	<input type="checkbox"/>
		5.3 Justification correcte de son choix de poursuivre ou non le programme de formation	<input checked="" type="checkbox"/>
Seuil de réussite : 6 des 9 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

Compétence 1 : Se situer au regard du métier et de la formation

Renseignements généraux

L'évaluation de la participation de l'apprenant à des activités vise à assurer l'acquisition de la compétence : « Se situer au regard du métier et de la démarche de formation ».

L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.

L'épreuve comprend trois parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.

Déroulement

➤ *S'informer sur le métier*

Cette partie recueille des données sur la majorité des sujets à traiter et exprime convenablement la perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec l'information recueillie.

Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser :

- deux types d'entreprises et leurs produits ou services offerts;
- des perspectives d'emploi et l'échelle de salaires dans ce milieu de travail;
- des tâches associées au métier;
- les principales conditions de travail ;
- les conditions d'entrée sur le marché de travail ;
- des habiletés et des comportements qui sont propres au métier.

➤ *S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche*

L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier et la perception qu'ont les apprenants de la formation.

Au cours de la discussion, l'apprenant aura :

- à présenter au moins trois avantages et trois inconvénients à pratiquer le métier;
- à commenter quelques règles de l'éthique professionnelle;
- à échanger des points de vue sur l'approche par compétences et son influence sur les apprentissages et les modes d'évaluation;
- à commenter les modules indiqués au tableau synthèse du programme.

➤ *Evaluer et confirmer son engagement*

L'évaluation de cette partie porte sur la qualité du rapport rédigé expliquant principalement le choix de l'orientation professionnelle de l'apprenant.

Dans le rapport, l'apprenant aura :

- à démontrer, par quelques exemples, comment son choix d'orientation par rapport à la profession de producteur d'aliments des animaux d'élevage est en conformité ou non avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt;
- à donner des exemples quant aux possibilités d'exercer le métier et de progresser dans ce métier.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 1: Se situer au regard du métier et de la formation

Module 1 : Métier et formation

Nom de l'apprenant :

Centre de formation :

Date de l'évaluation :

Signature du formateur :

Résultat

SUCCES

ECHEC

ELEMENTS D'OBSERVATION

Jugement

OUI

NON

1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier

1.1 Description judicieuse de la nature et les exigences de l'emploi

2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail

2.1 Résumé succincte des principales caractéristiques du travail

3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation

3.1 Présentation correcte des compétences à acquérir

3.2 Description judicieuse des modes d'évaluation

4. Participation à une rencontre de groupe

4.1 Appréciation juste du programme de formation

4.2 Comparaison correcte de sa perception du programme de formation avec le marché du travail

5. Présentation d'un bilan personnel

5.1 précisions juste de ses goûts, ses aptitudes, ses champs d'intérêt et ses qualités personnelles

5.2 synthèse correcte des différents aspects du métier

5.3 justification correcte de son choix de poursuivre ou non le programme de formation

Seuil de réussite : 6 oui sur une possibilité de 9 (dont la satisfaction aux exigences des critères d'évaluation 3.2, 5.1 et 5.3).

Remarque :

TABLEAU DE SPECIFICATIONS			
METIER :	Agent d'entretien d'espaces	Code	
N° et libellé de la compétence	2. Communiquer en milieu professionnel	Durée d'apprentissage	45 heures
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'approprier les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail	1. Traduction des idées essentielles d'un message	1.1. Traduction correcte du sens général et des idées essentielles d'un message	<input checked="" type="checkbox"/>
	2. Interprétation idées principales d'un texte.	2.1 Interprétation exacte du sens général et des idées principales d'un texte.	<input checked="" type="checkbox"/>
Traiter les informations	3. Sens et idées essentielles d'un texte	3.1 Reformulation correcte des propos du texte	<input type="checkbox"/>
	4. Principales manifestations thématique	4.1 Classement judicieuse des principales manifestations thématiques	<input type="checkbox"/>
Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale	5. Production du message	5.1 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.2 Production judicieuse d'un message.	<input checked="" type="checkbox"/>
Communiquer oralement	6. Message oral	6.1 Appropriation parfaite des principes de communication ;	<input checked="" type="checkbox"/>
		6.2 Expressions avec éloquence des sujets.	<input type="checkbox"/>
Rendre compte de son activité	7. Compte rendu d'une activité	7.1 Application correcte des techniques de rédaction	<input checked="" type="checkbox"/>
		7.2 Rédaction correcte compte rendu	<input checked="" type="checkbox"/>
Seuil de réussite : 7 des 10 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

Compétence 2: Communiquer en milieu professionnel

Renseignements généraux :

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus visant l'acquisition de la compétence « Communiquer en milieu de professionnel ».

L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur.

L'évaluation devrait porter sur la façon d'exploiter des informations, de produire des messages et de rendre compte des activités en milieu de professionnel.

Déroulement de l'épreuve :

- *S'approprier les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuera à l'occasion d'une production écrite et ou orale. L'apprenant donner le sens des mots ou des textes.

- *Traiter les informations*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une production écrite. L'apprenant devrait relever les propos essentiels d'un texte lu, repérer et classer les thèmes d'un texte lu.

- *Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une production écrite. L'apprenant devrait utiliser un vocabulaire technique approprié au métier, restituer par l'écrit une information issue de la vie courante, formuler un message pour partager un avis ou un sentiment par rapport à une situation professionnelle.

- *Communiquer oralement*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'allocution formulée d'exemples ou d'arguments, pour justifier ou contredire une affirmation ; la formulation de message oral, pour partager un avis ou un sentiment par rapport à une situation professionnelle. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer, démontrant chacun ainsi son éloquence dans la prise de parole.

- *Rendre compte de son activité*

L'apprenant devrait présenter un compte rendu sur le déroulement de son activité, les difficultés rencontrées et proposer des solutions pour remédier aux difficultés rencontrées.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence : Communiquer en milieu professionnel

Module 2 : Communication en milieu professionnel

Nom de l'apprenant :

Centre de formation :

Date de l'évaluation :

Signature du formateur :

Résultat

SUCCE S	ECHE C
--------------------	-------------------

ELEMENTS D'OBSERVATION

Jugement

OUI

NON

1. Traduction des idées essentielles d'un message

1.1 Traduction correcte du sens général et des idées essentielles d'un message

2. Interprétation idées principales d'un texte.

2.1 Interprétation exacte du sens général et des idées principales d'un texte.

3. Sens et idées essentielles d'un texte

3.1 Reformulation correcte des propos du texte

4. Principales manifestations thématique

4.1 Classement judicieuse des principales manifestations thématiques

5. Production du message

5.1 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.

5.2 Production judicieuse d'un message.

6. Message oral

6.1 Appropriation parfaite des principes de communication ;

6.2 Expressions avec éloquence des sujets.

7. Compte rendu d'une activité

7.1 Application correcte des techniques de rédaction

7.2 Rédaction correcte compte rendu

TOTAL :

/10

Seuil de réussite : 7 des 10 critères d'évaluation dont la satisfaction aux exigences des critères 3.1, 5.1 et 6.1

Remarque :

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Métier	Agent d'entretien d'espace	Code	
N° et Enoncé de la compétence	3. Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'apprentissage	45h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail	1. Identification du corpus et du dispositif juridique	1.1 Interprétation juste de la législation du travail.	<input checked="" type="checkbox"/>
		1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.	<input type="checkbox"/>
		1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	<input type="checkbox"/>
Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel	2. Identification des risques liés à la santé en milieu de travail	2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.	<input type="checkbox"/>
		2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	<input type="checkbox"/>
	3. Identification des risques liés à la sécurité et à l'environnement	3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.	<input type="checkbox"/>
		3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	<input checked="" type="checkbox"/>
Appliquer des mesures préventives liées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail	4. Distinction des équipements de protection individuelle et collective	4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	<input checked="" type="checkbox"/>
		4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.	<input checked="" type="checkbox"/>
	5. Identification des normes de sécurité	5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>
		5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité	<input type="checkbox"/>

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Métier	Agent d'entretien d'espace	Code	
N° et Enoncé de la compétence	3. Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'apprentissage	45h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
		aux zones de travail	
Intervenir en situation d'urgence	6. Évaluation du niveau de gravité de la situation	6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	<input type="checkbox"/>
		6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	<input type="checkbox"/>
	7. Organisation de l'intervention d'urgence	7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	<input checked="" type="checkbox"/>
		7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	<input type="checkbox"/>
Prévenir les infections transmissibles sexuellement (IST), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles	8. Information sur les maladies infectieuses	8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	<input type="checkbox"/>
		8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	<input type="checkbox"/>
Développer un comportement écologiquement responsable	9. Information sur les normes environnementales	9.1 Synthèse des informations recueillies	<input checked="" type="checkbox"/>
	10. Information sur les risques et dégâts des produits utilisés	10.1 Cueillette d'informations pertinentes	<input type="checkbox"/>
Seuil de réussite: Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT		Code :
N° 3 et Énoncé de la compétence	3.Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	
<p><i>Renseignements généraux</i></p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ».</p> <p>L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des habiletés pratiques et des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme, mais par l'entremise des compétences particulières.</p> <p>Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.</p> <p><i>Déroulement</i></p> <p>➤ <i>S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui précise les éléments du cadre juridique dans lequel s'exerce le métier. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux droits et deux devoirs qui sont ceux d'un employé œuvrant pour une entreprise du secteur. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p> <p>➤ <i>Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail</i></p> <p>L'apprenant devrait remettre un rapport/compte rendu écrit dans lequel il explique les risques associés au métier qu'il a choisi et les comportements sécuritaires qu'il doit manifester. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des risques et réalités de son environnement de travail.</p> <p>➤ <i>Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la prévention des MST et du VIH. Durant cette rencontre, l'apprenant serait appelé à réfléchir sur les comportements préventifs et sur les risques sur la santé. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer, démontrant ainsi leur prise de conscience.</p> <p>➤ <i>Intervenir en situation d'urgence</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en relation du métier avec les obligations de celui qui le pratique sur le plan de la prévention des atteintes à la santé et à la sécurité. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les organismes en charge dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p> <p>➤ <i>Développer un comportement écologiquement responsable</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une cueillette d'informations et de la production d'une synthèse écrite. L'apprenant devrait identifier au moins deux normes environnementales spécifiques à son métier et les principaux produits qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des impacts de son métier sur l'environnement et des responsabilités qui lui incombent dans la protection de celui-ci.</p>		

FICHE D'ÉVALUATION		Code :	
N° 3 et Énoncé de la compétence	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée : 3 h	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION			
		Jugement	
1. IDENTIFICATION DU CORPUS ET DU DISPOSITIF JURIDIQUE		OUI	NON
1.1 Interprétation juste de la législation du travail.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. IDENTIFICATION DES RISQUES LIES A LA SANTE EN MILIEU DE TRAVAI		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. IDENTIFICATION DES RISQUES LIES A LA SECURITE ET A L'ENVIRONNEMENT		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. DISTINCTION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. IDENTIFICATION DES NORMES DE SECURITE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. EVALUATION DU NIVEAU DE GRAVITE DE LA SITUATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. ORGANISATION DE L'INTERVENTION D'URGENCE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. INFORMATION SUR LES MALADIES INFECTIEUSES		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

FICHE D'ÉVALUATION		Code :	
N° 3 et Énoncé de la compétence	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée : 3 h	
inappropriés.			
9. INFORMATION SUR LES NORMES ENVIRONNEMENTALES 9.1 Synthèse des informations recueillies		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. INFORMATION SUR LES RISQUES ET DEGATS DES PRODUITS UTILISES 10.1 Cueillette d'informations pertinentes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL:		/19	
Seuil de réussite: Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 7.1			
Remarque			

FICHES DE SPÉCIFICATION				
N° 11	Énoncé de la compétence : <i>Rechercher un emploi</i>			Durée : 3h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi	Ps	1. Interprétation du marché	1.1 Interprétation succincte de l'environnement économique	<input type="checkbox"/>
			1.2 Interprétation succincte du marché	<input type="checkbox"/>
Planifier sa démarche de recherche d'emploi	Ps	2. Positionnement dans une gamme de produits ou de services	2.1 Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services	<input type="checkbox"/>
	Pt	3. Identification des étapes d'une recherche d'emploi	3.1 Identification correcte des étapes d'une recherche d'emploi	<input checked="" type="checkbox"/>
			4.1 Établissement judicieuse d'une liste d'employeurs potentiels	<input type="checkbox"/>
Ps	5. Identification des étapes de recherche d'emploi	5.1 Détermination appropriée des actions à entreprendre	<input type="checkbox"/>	
		5.2 Détermination juste des étapes d'une relance	<input checked="" type="checkbox"/>	
S'approprier les techniques de recherche d'emploi	Pt	6. Rédaction d'une demande d'emploi	6.1 Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi	<input type="checkbox"/>
			6.2 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.	<input type="checkbox"/>
			6.3 Rédaction judicieuse de la demande d'emploi, de la lettre de motivation	<input checked="" type="checkbox"/>
Pt	7. Rédaction d'un CV	7.1 Rédaction correcte d'un CV	<input checked="" type="checkbox"/>	
S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de	Pt	8. Montage d'un projet	8.1 Énumération correcte des phases de montage d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>

création d'entreprise	Ps	9.Choix d'un projet de création d'entreprise	9.1Justification pertinente du choix d'un projet de création d'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/>
	Ps	10.Identification des besoins financiers de l'entreprise	10.1Identification correcte des besoins financiers de l'entreprise	<input type="checkbox"/>
	Pt	11.Élaboration d'un business plan	11.1Élaboration correcte d'un business plan.	<input checked="" type="checkbox"/>
TOTAL :				/16
Seuil de réussite : 70% des critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise				
Règle de verdict : néant.				

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		
N° 11	Énoncé de la Compétence : Rechercher un emploi	Durée : 3 h
<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche de recherche d'emploi. Cette épreuve pourrait être administrée individuellement aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'évaluation portera sur les trois aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire un bilan de ses acquis • Planifier sa démarche de recherche d'emploi • S'appropriier les techniques de recherche d'emploi • S'appropriier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise. <p>L'épreuve se déroulera en trois heures dans une salle de classe ordinaire.</p>		
<p>Liens avec les autres compétences Cette compétence à un lien fonctionnel avec la compétence relative au stage en entreprise. Elle permet la mobilisation de l'ensemble des compétences du Référentiel de Formation.</p>		
<p>Déroulement de l'épreuve : Cette épreuve pratique et de connaissance pratique se déroulera en trois phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi 2. Planifier sa démarche de recherche d'emploi 3. S'appropriier les techniques de recherche d'emploi 4. S'appropriier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise 		
<p>Matériel : Feuilles de composition Papiers brouillons</p>		
<p>Consigne particulière : La simulation d'entretien pourrait durer 15 minutes ;</p>		

Fiche d'évaluation		
Compétence 11: Rechercher un emploi		
Nom de l'apprenant :		
Établissement :		
Date d'évaluation :	Résultat	
Signature du formateur :	Succès	Échec
	Jugement	
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	Oui	Non
1. Interprétation du marché	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1 Interprétation succincte de l'environnement économique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Interprétation succincte du marché		
2. Positionnement dans une gamme de produits ou de services	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1 Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services		
3. Identification des étapes d'une recherche d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1 Identification correcte des étapes d'une recherche d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Établissement d'une liste d'employeurs potentiels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.1 Établissement judicieuse d'une liste d'employeurs potentiels		
5. Identification des étapes de recherche d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1 Détermination appropriée des actions à entreprendre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 Détermination juste des étapes d'une relance		
6. Rédaction d'une demande d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6.1 Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.2 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.		
6.3 Rédaction judicieuse de la demande d'emploi, de la lettre de motivation		
7. Intégration d'un CV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.1 Rédaction correcte d'un CV		
8. Montage d'un projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.1 Énumération correcte des phases de montage d'un projet		
9. Choix d'un projet de création d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9.1 Justification pertinente du choix d'un projet de création d'entreprise		
10. Identification des besoins financiers de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.1 Identification correcte des besoins financiers de l'entreprise		
11. Élaboration d'un business plan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.1 Élaboration correcte d'un business plan.		
TOTAL :		

TABLEAU DE SPECIFICATIONS

TABLEAU DE SPECIFICATIONS				
Métier	Agent d'Entretien d'Espaces		Code	STAG12
N° et Énoncé de la Compétence	12. S'intégrer au milieu professionnel		Durée d'apprentissage	315 heures
Eléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation		
Préparer son séjour en milieu de travail	1. Démarche pour la recherche de stage	1.1 Recueille les données pertinentes pour le stage	<input type="checkbox"/>	
		1.2 Choisit les entreprises pour le stage	<input type="checkbox"/>	
Respecter les principes de discipline et de déontologie	2. Qualités du stagiaire	2.1 Adopte les principes et les règles de conduite de l'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/>	
Exécuter les activités en milieu de travail	3. Exécution ou participation aux tâches	3.1 Effectue les tâches de façon professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	4. Participation à des échanges sur le stage	4.1 Prendre une part active aux discussions	<input type="checkbox"/>	
	5. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail	5.1 Fait part de ses réflexions concernant sa formation	<input type="checkbox"/>	
Rédiger le rapport de stage	6. Rapport du stage	6. 1 Respecte le canevas de rédaction du rapport de stage	<input type="checkbox"/>	
		6.2 Rédige le rapport de stage	<input type="checkbox"/>	
Seuil de réussite : 5 des 8 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise				

TABLEAU DE SPECIFICATIONS

METIER :		Agent d'Entretien d'Espaces	Code	STAG12
N° et libellé de la compétence	12. S'intégrer au milieu professionnel	Durée d'apprentissage		315heures
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation		
Préparer son séjour en milieu de travail	1. Démarche pour la recherche de stage	1.1 Recueil des données pertinentes relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	
		1.2 Choix judicieux des entreprises susceptibles d'accueillir le stagiaire	<input checked="" type="checkbox"/>	
		1.3Élaboration conforme du dossier de stage.	<input type="checkbox"/>	
Respecter les principes de discipline et de déontologie	2. Qualités du stagiaire	2.1 Respect méticuleux des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales	<input checked="" type="checkbox"/>	
		2.2 Démonstration correcte des qualités personnelles et professionnelles	<input checked="" type="checkbox"/>	
Exécuter les activités en milieu de travail	3. Exécution ou participation aux tâches	3.1 Exécution appropriée des tâches	<input checked="" type="checkbox"/>	
		3.2 Développement judicieux des attitudes professionnelles	<input checked="" type="checkbox"/>	
		3.3 Utilisation adéquate des matériels de l'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/>	
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	4. Participation à des échanges sur le stage	4.1 Résumé succinct de l'expérience de stage	<input checked="" type="checkbox"/>	
	5. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail	5.1 Démonstration correcte de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi	<input type="checkbox"/>	
Rédiger le rapport de stage	6. Rapport du stage	6. 1 Respect judicieux des principes de la langue utilisée	<input type="checkbox"/>	
		6.2 Rédaction soignée et concise du rapport de stage	<input checked="" type="checkbox"/>	
Seuil de réussite : 8 des 12 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise				

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

Compétence 12: S'intégrer au milieu professionnel

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence « S'intégrer au milieu professionnel ».

L'évaluation de l'apprenant est faite tout au long de la durée de stage par le maître de stage et par un jury après le retour de stage.

Déroulement de l'épreuve

- Préparer son séjour en milieu de travail

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la recherche et la prospection des entreprises du domaine de production d'aliments des animaux d'élevage. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les entreprises de production d'aliments des animaux d'élevage.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait également à l'occasion d'une production écrite où l'apprenant présentera les démarches à entreprendre pour obtenir une place de stage.

- Respecter les principes de discipline et de déontologie

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui présente le règlement et le code de conduite de l'entreprise. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux principes et deux obligations à suivre dans l'entreprise.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

- Exécuter les activités en milieu de travail

Pendant toute la durée du stage, l'apprenant devrait être évalué à hauteur de 50% par le maître de stage pour ses connaissances, attitudes, habiletés manifestées au cours de son travail.

- Comparer ses perceptions aux réalités du métier

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'auto évaluation de l'apprenant. L'apprenant devrait présenter sa perception du métier et les conséquences du stage sur le développement personnel vis-à-vis du métier.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer

- Rédiger le rapport de stage

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une présentation d'un rapport de stage, à hauteur de 50% devant un jury mis en place par la structure de formation. Un groupe restreint d'apprenants pourrait présenter le même rapport si ceux-ci ont suivi le stage dans une même entreprise, et par conséquent évaluer après présentation de ce rapport.

Les réponses aux questions du jury portent pour 50% de la partie de l'évaluation réservée audit jury.

FICHE D'ÉVALUATION		
Compétence 12: S'intégrer au milieu professionnel		
Nom de l'apprenant :		
Centre de formation :		
Date de l'évaluation :		
Signature du formateur : <div style="border: 1px solid black; width: 200px; height: 30px; margin-top: 5px;"></div>	Résultat	
	SUCCES	ECHEC
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ELEMENTS D'OBSERVATION	Jugement	
	OUI	NON
1. Démarche pour la recherche de stage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1 Recueil des données pertinentes relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Choix judicieux des entreprises susceptibles d'accueillir le stagiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3 Élaboration conforme du dossier de stage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Qualités du stagiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1 Respect méticuleux des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 Démonstration correcte des qualités personnelles et professionnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Exécution ou participation aux tâches	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1 Exécution appropriée des tâches	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2 Développement judicieux des attitudes professionnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.3 Utilisation adéquate des matériels de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Participation à des échanges sur le stage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.1 Résumé succinct de l'expérience de stage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1 Démonstration correcte de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Seuil de réussite : : 8 des 12 critères d'évaluation dont la satisfaction aux exigences des critères 2.1 et 6.2		
6. Rapport du stage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.1 Respect judicieux des principes de la langue utilisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.2 Rédaction soignée et concise du rapport de stage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Compétences traduites en comportement

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

METIER	Agent d'entretien d'espaces		Code	TBSH04	
N° et énoncé de la compétence	4. Utiliser les éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture		Durée d'apprentissage		60 h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation		Points
Classifier les végétaux	Produit	1. Identification des grandes familles des végétaux	11. Identification judicieuse des grandes familles des végétaux		10
			1.2 Identification judicieuse des végétaux		10
		2 Regroupement des plantes	2.1 Regroupement judicieux des plantes		10
Utiliser les techniques sylvicoles en zones forestière	Produit	3. Définition des termes	3.1 Définition correcte des termes		10
	Processus	4. Identification des régimes forestiers	4.1 Identification judicieuse des régimes forestiers		10
		5. Application des techniques sylvicoles	5.1 Application judicieuse des techniques sylvicoles		10
Identifier les éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture	Produit	6. Exploitation des éléments de base de la botanique	6.1 Exploitation judicieuse des éléments de base de la botanique		20
	Processus	7. Exploitation des éléments de base de la sylviculture	7.1 Exploitation judicieuse des éléments de base de la sylviculture		20

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code :TBSH04
N° et énoncé de la compétence :	4. Utiliser les éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Utiliser les éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes disponibles.</p> <p>L'évaluation portera sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classifier les végétaux • Utiliser les techniques sylvicoles en zones forestière • Identifier les éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture <p>La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 04 heures, pour l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques en fonction des différents éléments de compétence.</p>		
<i>Liens avec les autres compétences</i>		
<p>Cette compétence est en relation avec la compétence générales 4 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.</p>		
<i>Contenu de l'épreuve</i>		
<p>Cette épreuve comporte trois exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier d'Agent d'entretien d'espaces et couvrent l'ensemble des aspects cités plus haut.</p> <p>A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à classifier les végétaux, utiliser les techniques sylvicoles en zones forestière et identifier les éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture</p>		
<i>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</i>		
<p>Pour la composition de l'épreuve, le matériel requis par apprenant est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents techniques • Matériels didactiques 		
<i>Consigne particulière</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée après la compétence 4. • En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : TBSH04	
N° et énoncé de la compétence	4.Utiliser les éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture	Durée : 4h	
Nom de l'apprenant :		Résultat	
Établissement d'enseignement :		SUCCÈS	ÉCHEC
Date de l'évaluation :			
Signature du formateur :			
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1 Identification des grandes familles des végétaux			0 ou 10
1.1 Identification judicieuse des grandes familles des végétaux			0 ou 10
1.2 Identification judicieuse des végétaux			
2 Regroupement des plantes			0 ou 10
2.1 Regroupement judicieux des plantes			
3. Définition des termes			0 ou 10
3.1 Définition correcte des termes			
4. Identification des régimes forestiers			0 ou 10
4.1 Identification judicieuse des régimes forestiers			
5. Application des techniques sylvicoles			0 ou 10
5.1 Application judicieuse des techniques sylvicoles			
6. Exploitation des éléments de base de la botanique			0 ou 20
6.1 Exploitation judicieuse des éléments de base de la botanique			
7 Exploitation des éléments de base de la sylviculture			0 ou 20
7.1 Exploitation judicieuse des éléments de base de la sylviculture			
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 70%			
Règle de verdict : RAS			
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

METIER		Agent d'Entretien d'Espaces	Code	DESS05	
N° et énoncé de la compétence		5. Lire et interpréter des plans techniques, des croquis paysagère		Durée d'apprentissage	60 h
Éléments de la compétence		Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Représenter un objet en perspective	Produit	1. Représentation d'un objet en perspective cavalière	1.1 Représentation judicieuse d'un objet en perspective cavalière	10	
		2. Représentation d'un objet en perspective isométrique	2.1 Représentation judicieuse d'un objet en perspective isométrique	05	
		3. Réalisation de la mise en page	3.1 Réalisation judicieuse de la mise en page	05	
Lire les plans	Produit	4. Identification des traits	4.1 Identification judicieuse des traits	05	
	Processus	5. Distinction des légendes d'un plan	5.1 Distinction correcte des légendes d'un plan	05	
		6. Représentation d'un objet à l'échelle	6.1 Représentation judicieuse d'un objet à l'échelle	05	
Lire les plans de situation et de masse	Produit	7. Représentation d'un cartouche d'inscription	7.1 Représentation judicieuse d'un cartouche d'inscription	05	
	Processus	8. Lecture d'un plan de situation	8.1 Lecture correcte d'un plan de situation	05	
		9. Interprétation d'un plan d'implantation	9.1 Interprétation correcte d'un plan d'implantation	05	

Réaliser les vues en plan	Processus	10. Représentation d'un plan de fondation	10.1 Représentation judicieuse d'un plan de fondation	05
		11. Représentation du plan de rez de chaussée	11.1 Représentation correcte du plan de rez de chaussée	05
		12. Interprétation du plan de l'étage et du grenier	12.1 Interprétation correcte du plan de l'étage et du grenier	05
		13. Réalisation des coupes verticales	13.1 Réalisation judicieuse des coupes verticales	05
Représenter les vues des façades	Processus	14. Identification des vues	14.1 Identification judicieuse des vues	05
		15. Représentation des différentes vues	15.1 Représentation correcte des différentes vues	05
		16. Application des normes	16.1 Application judicieuse des normes	05
Réaliser la cotation	Processus	17. Identification des types de cotes	17.1 Identification judicieuse des types de cotes	05
	Produit	18. Représentation des cotes de niveau	18.1 Représentation correcte des cotes de niveau	05
		19. Cotation des pentes	19.1 Cotation correcte des pentes	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code :DESS05
N° et énoncé de la compétence :	5. Lire et interpréter des plans techniques, des croquis paysagère	
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « lire et Interpréter les plans ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes disponibles.</p> <p>L'évaluation portera sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représenter un objet en perspective • Lire les plans • Identifier les étapes de réalisation d'un projet de construction • Réaliser les vues en plan • Représenter les vues des façades • Réaliser la cotation <p>La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 04 heures, pour l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques en fonction des différents éléments de compétence.</p>		
Liens avec les autres compétences		
<p>Cette compétence est en relation avec la compétence générales 4 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.</p>		
Contenu de l'épreuve		
<p>Cette épreuve comporte trois à cinq exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier d'ouvrier en Maintenance des bâtiments et couvrent l'ensemble des aspects cités plus haut.</p> <p>A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à représenter un objet en perspective, lire les plans, identifier les étapes de réalisation d'un projet de construction, réaliser les vues en plan, représenter les vues des façades et réaliser la cotation.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<p>Pour la composition de l'épreuve, le matériel requis par apprenant est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instruments géométriques (crayon, gomme, compas, règle, équerre, mines à encre etc.) ; • Table de dessin ; • Calculatrice scientifique ; • Stylo à bille, crayons de dessin ; • Papier calque ; • Matériels informatiques et logiciels appropriés de dessin ; 		

- Tireuse de plan.
- Multimètre;
- Oscilloscope;
- Lampe -témoin;
- Boîtes à outils etc..

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée après la compétence 4.
- En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION		Code : DESS05	
N° et énoncé de la compétence	5.Lire et interpréter des plans techniques, des croquis paysagère		Durée : 4h
Nom de l'apprenant :			Résultat
Établissement d'enseignement :			SUCCÈS ÉCHEC
Date de l'évaluation :			
Signature du formateur :			
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Représentation d'un objet en perspective cavalière 1.1 Représentation judicieuse d'un objet en perspective cavalière			0 ou 10
2. Représentation d'un objet en perspective isométrique 2.1 Représentation judicieuse d'un objet en perspective isométrique			0 ou 05
3. Réalisation de la mise en page 3.1 Réalisation judicieuse de la mise en page			0 ou 05
4. Identification des traits 4.1 Identification judicieuse des traits			0 ou 05
5. Distinction des légendes d'un plan 5.1 Distinction correcte des légendes d'un plan			0 ou 05
6. Représentation d'un objet à l'échelle 6.1 Représentation judicieuse d'un objet à l'échelle			0 ou 05
7. Représentation d'un cartouche d'inscription 7.1 Représentation judicieuse d'un cartouche d'inscription			0 ou 05
8. Lecture d'un plan de situation 8.1 Lecture correcte d'un plan de situation			0 ou 05
9. Interprétation d'un plan d'implantation 9.1 Interprétation correcte d'un plan d'implantation			0 ou 05
10. Représentation d'un plan de fondation 10.1 Représentation judicieuse d'un plan de fondation			0 ou 05

11. Représentation du plan de rez de chaussée 11.1 Représentation correcte du plan de rez de chaussée			0 ou 05
12. Interprétation du plan de l'étage et du grenier 12.1 Interprétation correcte du plan de l'étage et du grenier			0 ou 05
13. Réalisation des coupes verticales 13.1 Réalisation judicieuse des coupes verticales			0 ou 05
14. Identification des vues 14.1 Identification judicieuse des vues			0 ou 05
15. Représentation des différentes vues 15.1 Représentation correcte des différentes vues			0 ou 05
16. Application des normes 16.1 Application judicieuse des normes			0 ou 05
17. Identification des types de cotes 17.1 Identification judicieuse des types de cotes			0 ou 05
18. Représentation des cotes de niveau 18.1 Représentation correcte des cotes de niveau			0 ou 05
19. Cotation des pentes 19.1 Cotation correcte des pentes			0 ou 05
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 70%			
Règle de verdict : 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 8.1 et 10.1			
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Agent d'entretien d'espaces		Code	AMPA06
N° et libellé de la compétence	6. Appliquer techniques horticoles et végétalisation des espaces		Durée d'apprentissage/d'évaluation	60h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Utiliser les notions de base en agriculture et foresterie	Processus	1. Définition des concepts	1.1 Définition correcte des concepts agricoles	10
	Processus		1.2 Définition correcte des concepts d'horticulture ornementales	05
	Processus	2 Maîtrise des systèmes de reboisement	2.1 Maîtrise judicieuse des systèmes de reboisement	05
	Processus	3. caractérisation des types d'agricultures	3.1 Caractérisation correcte des types d'agricultures	05
	Processus	4 Identification des zones agro écologique.	4.1 Identification judicieuse des zones agro écologique.	05
Choisir le système de culture	Processus	5 Choix des variétés	5.1 Choix judicieux des variétés	05
		6 Identification des systèmes de production des plantes	6.1 Identification judicieuse des systèmes de production des plantes	05
		7. Identification des liens entre l'agriculture et la foresterie	7.1 Identification judicieuse des liens entre l'agriculture et la foresterie.	05
Exploiter les techniques de protection des plantes	Processus	8. Diagnostic des ravageurs	8.1 Diagnostic judicieux des ravageurs	05
		9. Choix de la méthode de lutte contre les ravageurs	9.1 Choix judicieux de la méthode de lutte contre les ravageurs	05
	Produit	10 Choix des produits phytosanitaires	10.1 Choix judicieux des produits phytosanitaires	05
		11. Utilisation des appareils de traitement	11.1 Utilisation judicieuse des appareils de traitement	05
	Processus	12. Distinction des différentes	12.1 Distinction correcte des différentes	05

		13 morphologie et physiologie des végétaux	13.1 Identification de la morphologie et physiologie des végétaux	05
Choisir les fertilisants	Processus	14 Connaissance des lois de la fertilisation	14.1 Connaissance judicieuse des lois de la fertilisation	05
	Produit	15. Choix et utilisation judicieux des fertilisants	15.1 Choix et utilisation judicieuse des fertilisants ;	10
		16. Choix du mode de fertilisation.	16.1 Choix judicieux du mode de fertilisation.	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : METD06
Métier	Agent d'entretien d'espaces	
N° et énoncé de la compétence	6. Appliquer les techniques horticoles et végétalisation des espaces	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Appliquer les techniques horticoles et végétalisation des espaces ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 3 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p> <p>Cette évaluation pourrait porter sur les éléments ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les notions de base en agriculture et foresterie • Choisir le système de culture • Exploiter les techniques de protection des plantes • Choisir les fertilisants 		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'Identifier les actes du métré, appliquer les étapes de réalisation d'un acte de métré, utiliser les logiciels de métré, élaborer un devis, identifier les actes du métré.</p>		
<i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Instruments géométriques (crayon, gomme, compas, règle, équerre, mines à encre etc.) ; • Table de dessin ; • Calculatrice scientifique ; • Stylo à bille, crayons de dessin ; • Papier calque ; • Ordinateurs etc... 		
<i>Consignes particulières</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : METD06							
N° et énoncé de la compétence	6. Appliquer les techniques horticoles et végétalisation des espaces		Durée :4h						
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
SUCCÈS	ÉCHEC								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. Définition des concepts			0 ou 10						
1.1 Définition correcte des concepts agricoles									
1.2 Définition correcte des concepts d'horticulture ornementales			0 ou 05						
2 Maîtrise des systèmes de reboisement									
2.1 Maîtrise judicieuse des systèmes de reboisement			0 ou 05						
3 Caractérisation des types d'agricultures									
3.1 Caractérisation correcte des types d'agricultures			0 ou 05						
4 Identification des zones agro écologique.									
4.1 Identification judicieuse des zones agro écologique.			0 ou 05						
5 Choix des variétés									
5.1 Choix judicieux des variétés			0 ou 05						
6 Identification des systèmes de production des plantes									
6.1 Identification judicieuse des systèmes de production des plantes			0 ou 05						
7. Identification des liens entre l'agriculture et la foresterie									
7.1 Identification judicieuse des liens entre l'agriculture et la foresterie.			0 ou 05						
8. Diagnostic des ravageurs									
8.1 Diagnostic judicieux des ravageurs			0 ou 05						
9. Choix de la méthode de lutte contre les ravageurs									
9.1 Choix judicieux de la méthode de lutte contre les ravageurs			0 ou 05						

10. Choix des produits phytosanitaires 10.1 Choix judicieux des produits phytosanitaires			0 ou 05
12. Distinction des différentes morphologie et physiologie des végétaux 12.1 Distinction correcte des différentes			0 ou 05
13 morphologie et physiologie des végétaux 13.1 Identification de la morphologie et physiologie des végétaux			0 ou 05
14. Connaissance des lois de la fertilisation 14.1 Connaissance judicieuse des lois de la fertilisation			0 ou 05
15. Choix et utilisation judicieux des fertilisants 15.1 Choix et utilisation judicieuse des fertilisants			0 ou 10
16. Choix du mode de fertilisation. 16.1 Choix judicieux du mode de fertilisation.			0 ou 10
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 5.2 et 6.2			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Agent d'Entretien d'Espaces		Code :AMPA07	PTMA07
N° et Énoncé de la compétence	7.Effectuer les travaux d'aménagement paysager		Durée d'apprentissage/d'évaluation	4h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager	Processus	1. Planification des activités et la logistique nécessaires aux chantiers	1.1. Planification correcte des activités et la logistique nécessaires aux chantiers	05
		2. Gestion des équipes au travail	2.1 Gestion judicieuse des équipes au travail	05
	Processus	3. Respect de mesure de sécurité et la mise en œuvre des réglementations	3.1 Respect judicieux de mesure de sécurité et la mise en œuvre des réglementations	05
Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique	Processus	4. Diagnostic d'un espace avant interventions	4.1 Réalisation judicieuse du diagnostic d'un espace avant interventions	05
	Produit	5. Mise en place de la végétation	5.1 Mise en place judicieuse de la végétation	05
	Produit	6. Pilotage des opérations de gestion de la végétation	6.1 Pilotage judicieux des opérations de gestion de la végétation	05
Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers	Processus	7. Réalisation des travaux préparatoires à la mise en place d'ouvrages, infrastructures et réseaux	7.1 Réalisation correcte des travaux préparatoires à la mise en place d'ouvrages, infrastructures et réseaux	05
		8. Réalisation des ouvrages, infrastructures et réseaux	8.1 Réalisation judicieuse des ouvrages, infrastructures et réseaux	05
Effectuer les travaux des sols et la végétalisation	Produit	9. Création d'espaces paysagers	9.1 Création judicieuse d'espaces paysagers	05
	Processus	10. Application des techniques d'engazonnement	10.1 Application correcte des techniques d'engazonnement	05
	Produit	11. Application de techniques de	11.1 Application judicieuse de techniques de	05

		végétalisation	végétalisation	
	Produit	12. Entretien des sols	12.1 Entretien correct des sols	05
Assurer la gestion technicoéconomique de chantiers	Processus	13. Détermination du coût d'un projet dans son environnement	13.1 Détermination correcte du coût d'un projet dans son environnement	05
	Processus	14. Suivi technico-économique d'un chantier	14.1 Suivi technico-économique d'un chantier	05
	Produit	15. Gestion efficace d'un aléa	15.1 Gestion efficace d'un aléa	05
Elaborer un projet d'aménagement paysager	Processus	16. Analyse du site à aménager dans son contexte au regard d'une commande	16.1 Analyse judicieuse du site à aménager dans son contexte au regard d'une commande	05
	Produit	17. Montage d'un projet d'aménagement paysager	17.1 Montage judicieux d'un projet d'aménagement paysager	10
	Processus	18. Présentation d'un projet d'aménagement paysager	18.1 Présentation judicieuse d'un projet d'aménagement paysager	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : AMPA07
N° et énoncé de la compétence	7. Effectuer les travaux d'aménagement paysager	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Effectuer les travaux d'aménagement paysager ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p>		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager, gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique, gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers, effectuer les travaux des sols et la végétalisation, assurer la gestion technicoéconomique de chantiers, élaborer un projet d'aménagement paysager</p>		
<i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Machette, houe, burin, brouette, récipients, GPS etc.. 		
<i>Consignes particulières</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : AMPA07	
N° et énoncé de la compétence	7. Effectuer les travaux d'aménagement paysager		
Nom de l'apprenant:			
Établissement d'enseignement:			
Date de l'évaluation:		Résultat	
Signature du forma :		SUCCÈS	ÉCHEC
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Planification des activités et la logistique nécessaires aux chantiers 1.1. Planification correcte des activités et la logistique nécessaires aux chantiers			0 ou 05
2. Gestion des équipes au travail 2.1 Gestion judicieuse des équipes au travail			0 ou 05
3. Respect de mesure de sécurité et la mise en œuvre des réglementations 3.1 Respect judicieux de mesure de sécurité et la mise en œuvre des réglementations			0 ou 05
4. Diagnostic d'un espace avant interventions 4.1 Réalisation judicieuse du diagnostic d'un espace avant interventions			0 ou 05
5. Mise en place de la végétation 5.1 Mise en place judicieuse de la végétation			0 ou 05
6. Pilotage des opérations de gestion de la végétation 6.1 Pilotage judicieux des opérations de gestion de la végétation			0 ou 05
7. Réalisation des travaux préparatoires à la mise en place d'ouvrages, infrastructures et réseaux 7.1 Réalisation correcte des travaux préparatoires à la mise en place d'ouvrages, infrastructures et réseaux			0 ou 05
8. Réalisation des ouvrages, infrastructures et réseaux 8.1 Réalisation judicieuse des ouvrages, infrastructures et réseaux			0 ou 05
9. Création d'espaces paysagers 9.1 Création judicieuse d'espaces paysagers			0 ou 05
10. Application des techniques d'engazonnement 10.1 Application correcte des techniques d'engazonnement			0 ou 05
11. Application de techniques de végétalisation 11.1 Application judicieuse de techniques de végétalisation			0 ou 05
12. Entretien des sols 12.1 Entretien correct des sols			0 ou 05
13. Détermination du coût d'un projet dans son environnement 13.1 Détermination correcte du coût d'un projet dans son environnement			0 ou 05
14. Suivi technico-économique d'un chantier 14.1 Suivi technico-économique d'un chantier			0 ou 05

FICHE D'ÉVALUATION		Code : AMPA07	
N° et énoncé de la compétence	7. Effectuer les travaux d'aménagement paysager		
15. Gestion efficace d'un aléa 15.1 Gestion efficace d'un aléa			0 ou 05
16. Analyse du site à aménager dans son contexte au regard d'une commande 16.1 Analyse judicieuse du site à aménager dans son contexte au regard d'une commande			0 ou 05
17. Montage d'un projet d'aménagement paysager 17.1 Montage judicieux d'un projet d'aménagement paysager			0 ou 10
18. Présentation d'un projet d'aménagement paysager 18.1 Présentation judicieuse d'un projet d'aménagement paysager			0 ou 10
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 points			
Règle de verdict: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1 et 9.2	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Agent d'entretien d'espaces		Code	TEES08
N° et Énoncé de la compétence	8. Appliquer les techniques d'entretien d'espaces		Durée d'apprentissage	90h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Entretien un espace paysager	Processus	1. Identification d'un végétal et contrôler son état sanitaire	1.1 Identification judicieuse d'un végétal et contrôler son état sanitaire	10
	Processus	2. Entretien d'une surface herbacée à semi-ligneuse	2.1 Entretien judicieux d'une surface herbacée à semi-ligneuse	10
	Produit	3. Taillage des arbres et des arbustes	3.1. Taillage judicieux des arbres et des arbustes	10
	Processus	4. Abattage et débitage d'un arbre de petites dimensions	4.2 Abattage et débitage judicieux d'un arbre de petites dimensions	10
	Produit	5. Réalisation des travaux du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux	5.1 Réalisation judicieuse des travaux du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux	05
	Processus	6. Protection des végétaux des parasites, maladies et adventices	6.1 Protection judicieuse des végétaux des parasites, maladies et adventices	05
Végétaliser un espace paysager	Processus	7. Protection des végétaux des parasites, maladies et adventices	7.1 Protection judicieuse des végétaux des parasites, maladies et adventices	05
	Processus	8. Réalisation d'un gazon ou une couverture végétale	8.1 Réalisation judicieuse d'un gazon ou une couverture végétale	05
	Produit	9. des arbres et des arbustes	9.1 Plantation correcte des arbres et des	05

			arbustes	
	Processus	10. Application des techniques de végétalisation d'un espace paysager	10.1 Application judicieuse des techniques de végétalisation d'un espace paysager	05
	Processus	11. Réalisation d'un massif ornemental	11.1 Réalisation judicieuse d'un massif ornemental	05
Entretien des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager	Produit	12. Protection des végétaux des parasites, maladies et adventices	12.1 Protection correcte des végétaux des parasites, maladies et adventices	05
	Produit	13. Pose et entretien des bordures et des clôtures	13.1 Pose et entretien judicieux des bordures et des clôtures	10
	Produit	14. Entretien des circulations et des terrasses dans un espace paysager	14.1 Entretien correct des circulations et des terrasses dans un espace paysager	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : CART08
N° et énoncé de la compétence	8. Appliquer les techniques d'entretien d'espaces	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Appliquer les techniques d'entretien d'espaces ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 10 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p>		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant entretenir un espace paysager, végétaliser un espace paysager, entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager...</p>		
<i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Documentation technique etc.. • Machette, houe, Hou 		
<i>Consignes particulières</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : TEES08							
N° et libellé de la compétence	8. Appliquer les techniques d'entretien d'espaces	Durée : 10h							
Nom de l'apprenant :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
SUCCÈS	ÉCHEC								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Établissement d'enseignement :									
Date de l'évaluation :									
Signature du forma		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. Identification d'un végétal et contrôler son état sanitaire 1.1 Identification judicieuse d'un végétal et contrôler son état sanitaire			0 ou 10						
2. Entretien d'une surface herbacée à semi-ligneuse 2.1 Entretien judicieux d'une surface herbacée à semi-ligneuse			0 ou 10						
3. Taillage des arbres et des arbustes 3.1 Taillage judicieux des arbres et des arbustes			0 ou 10						
4. Abattage et débitage d'un arbre de petites dimensions 4.1 Abattage et débitage judicieux d'un arbre de petites dimensions			0 ou 10						
5. Réalisation des travaux du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux 5.1 Réalisation judicieuse des travaux du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux			0 ou 05						
6. Protection des végétaux des parasites, maladies et adventices 6.1 Protection judicieuse des végétaux des parasites, maladies et adventices			0 ou 05						
7. Protection des végétaux des parasites, maladies et adventices 7.1 Protection judicieuse des végétaux des parasites, maladies et adventices			0 ou 05						
8. Réalisation d'un gazon ou une couverture végétale 8.1 Réalisation judicieuse d'un gazon ou une couverture végétale			0 ou 05						
9. des arbres et des arbustes 9.1 Plantation correcte des arbres et des arbustes			0 ou 05						
10. Application des techniques de végétalisation d'un espace paysager 10.1 Application judicieuse des techniques de végétalisation d'un espace paysager			0 ou 05						
11. Réalisation d'un massif ornemental 11.1 Réalisation judicieuse d'un massif ornemental			0 ou 05						
12. Protection des végétaux des parasites, maladies et adventices			0 ou 05						

FICHE D'ÉVALUATION		Code : TEES08	
N° et libellé de la compétence	8. Appliquer les techniques d'entretien d'espaces	Durée :10h	
12.1 Protection correcte des végétaux des parasites, maladies et adventices			
13. Pose et entretien des bordures et des clôtures 13.1 Pose et entretien judicieux des bordures et des clôtures			0 ou 10
14. Entretien des circulations et des terrasses dans un espace paysager 14.1 Entretien correct des circulations et des terrasses dans un espace paysager			0 ou 10
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 points			
Règle de verdict: et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1 et 7.1.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Agent d'entretien d'Espaces		Code	MAPA09
N° et libellé de la compétence	9.Réaliser la maçonnerie paysagère		Durée d'apprentissage	90h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Réaliser un diagnostic du site	Produit	1. Estimation de la faisabilité du projet	1.1 Estimation judicieuse de la faisabilité du projet	05
	Produit	2. Élaboration d'un cahier de charge	2.1 Évaluation judicieuse des conditions d'usage.	05
			2.2 Élaboration judicieuse d'un Cahier des Charges spécifique	05
		3. Constitution de la liste des documents administratifs	3.1 Constitution exacte de la liste des documents administratifs	05
Mettre en place d'une couche de fondation	Processus	4. Vérification du lieu d'implantation	4.1 Vérification judicieuse du lieu d'implantation	05
	Produit	5. Réalisation des fouilles,	5.1 Réalisation correcte des fouilles	05
		6. Réalisation de la fondation	6.1 Réalisation judicieuse de la fondation	05
Effectuer les travaux de petites voiries	Produit	7. Réalisation des travaux préparatoires pour la mise en place d'un revêtement	7.1 Réalisation judicieuse des travaux préparatoires pour la mise en place d'un revêtement	05
		8. Réalisation du drainage	8.1 Réalisation correcte du drainage	05
		9. Élaboration des spécificités et caractéristiques des pavés et des dalles en béton	9.1 Élaboration judicieuse des spécificités et caractéristiques des pavés et des dalles en béton	05
		10. Caractérisation des matériaux paysagers	10.1 Caractérisation judicieuse des matériaux paysagers	05
		11. Réception des ouvrages des bordures et des caniveaux	11.1 Réception judicieuse des ouvrages des bordures et des caniveaux	05

Réaliser les ouvrages d'eau maçonnés (bassin, fontaine, mares artificielles ...	Processus	12. Conception des bassins	12.1 Conception judicieuse des bassins	10
	Processus	13. Identification des différents bassins d'ornement	13.1 Identification judicieuse des différents bassins d'ornement	10
	Processus	14. Mise en œuvre de l'étanchéité d'un bassin	14.1 Mise en œuvre judicieuse de l'étanchéité d'un bassin	10
	Processus	15. Vérification de la conformité et le bon état des plantes à leur réception	15.1 Vérification judicieuse de la conformité et le bon état des plantes à leur réception	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : MAPA09
N° et libellé de la compétence	9. Réaliser la maçonnerie paysagère	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser la maçonnerie paysagère ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 6 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p>		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander aux apprenants de réaliser un diagnostic du site , mettre en place d'une couche de fondation, effectuer les travaux de petites voiries et réaliser les ouvrages d'eau maçonnés (bassin, fontaine, mares artificielles ...</p>		
<i>Matériel</i>		
Brouette, pelle, ciment, récipient, pioche, burin, taloche,		
<i>Consigne particulière</i>		
<p>En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.</p>		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : MAPA09	
N° et énoncé de la compétence	9. Réaliser la maçonnerie paysagère		Durée :6h
Nom de l'apprenant:			
Établissement d'enseignement:		Résultat	
Date de l'évaluation:		SUCCÈS	ÉCHEC
Signature du formateur:		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Estimation de la faisabilité du projet			05
1.1 Estimation judicieuse de la faisabilité du projet			
2. Élaboration d'un cahier de charge			05
2.1 Évaluation judicieuse des conditions d'usage.			
2.2 Élaboration judicieuse d'un Cahier des Charges spécifique			05
3. Constitution de la liste des documents administratifs			05
3.1 Constitution exacte de la liste des documents administratifs			
4. Vérification du lieu d'implantation			05
4.1 Vérification judicieuse du lieu d'implantation			
5. Réalisation des fouilles			05
5.1 Réalisation correcte des fouilles			
6. Réalisation de la fondation			05
6.1 Réalisation judicieuse de la fondation			
7. Réalisation des travaux préparatoires pour la mise en place d'un revêtement			05
7.1 Réalisation judicieuse des travaux préparatoires pour la mise en place d'un revêtement			
8. Réalisation du drainage			05
8.1 Réalisation correcte du drainage			
9. Élaboration des spécificités et caractéristiques des pavés et des dalles en béton			05
9.1 Élaboration judicieuse des spécificités et caractéristiques des pavés et des dalles en béton			
10. Caractérisation des matériaux paysagers			05
10.1 Caractérisation judicieuse des matériaux paysagers			
11. Réception des ouvrages des bordures et des caniveaux			05
11.1 Réception judicieuse des ouvrages des bordures et des caniveaux			
12. Conception des bassins			10
12.1 Conception judicieuse des bassins			
13. Identification des différents bassins d'ornement			10
13.1 Identification judicieuse des différents bassins d'ornement			
14. Mise en œuvre de l'étanchéité d'un bassin			10
14.1 Mise en œuvre judicieuse de l'étanchéité d'un bassin			
15. Vérification de la conformité et le bon état des plantes à leur réception			10
15.1 Vérification judicieuse de la conformité et le bon état des plantes à leur réception			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict:	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Agent d'Entretien d'Espaces		Code	MEEQ10
N° et libellé de la compétence	10. Assurer la maintenance des équipements		Durée d'apprentissage	90h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Diagnostiquer les pannes et les dysfonctionnements	Produit	1.Utilisation des outils de conception des méthodes de diagnostic	1.1 Maitrise judicieuse du principe de fonctionnement des outils de diagnostic	10
	Produit		1.2 Exploitation correcte des matériels d'aide au diagnostic	10
	Processus	2. Identification des causes de dysfonctionnement	2.1 Formulation des hypothèses liées aux symptômes fonctionnels	
			2.2 Identification des causes de panne	10
	Processus		7. Réalisation es tests, mesures et contrôles	10
Réaliser les interventions de premier niveau	Produit	3. Identification des taches de maintenance de premier niveau	3.1 Identification correcte des taches de maintenance de premier niveau	10
	Processus	4. Mise en place des interventions de premier niveau	4.1 Mise en place correcte des interventions de premier niveau	10
Entretien le matériel et les équipements de travail	Processus	5. Mise en œuvre des procédures de maintenance et de contrôle	5.1 Mise en œuvre judicieuse des procédures de maintenance et de contrôle	05
	Processus	6. Suivi des travaux courants de maintenance des équipements et des ouvrages	6.1 Suivi judicieux des travaux courants de maintenance des équipements et des ouvrages	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code :MAEQ110
N° et énoncé de la compétence	10. Assurer la maintenance des équipements	
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à «Assurer la maintenance des équipements».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances pratiques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel, de la matière d'œuvre et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 6 heures, ce qui inclut la portion combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques et pratique.</p>		
Déroulement de l'épreuve		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances pratique, on pourrait demander à l'apprenant Mettre en place des ouvrages paysagers, identifier les outils du schéma électrique, réaliser la maintenance des ouvrages paysagers ...</p>		
Matériel et équipements (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<ul style="list-style-type: none"> - des manuels techniques; - des outils; - des instruments; - des schémas; - de l'équipement de santé et de sécurité au travail etc.... 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle (compétences 8 et 9); • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION			Code :MAEQ10						
N° et énoncé de la compétence	10. Assurer la maintenance des équipements		Durée :6h						
Nom de l'apprenant:			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
SUCCÈS	ÉCHEC								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Établissement d'enseignement:									
Date de l'évaluation:									
Signature du formateur:									
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. Suivi des travaux de modelage de terrains 1.1 Réalisation judicieuse du suivi des travaux de modelage de terrains			0 ou 10						
2. Suivi de l'implantation de divers ouvrages (clôtures, portails, pavage, murets....) 2.1 Réalisation correcte le suivi de l'implantation de divers ouvrages (clôtures, portails, pavage, murets....)			0 ou 10						
3. Suivi de l'installation de réseaux divers et d'objets connectés 3.1 Réalisation judicieuse du suivi de l'installation de réseaux divers et d'objets connectés			0 ou 10						
4. Adaptation des techniques d'intervention aux résultats attendus 4.1 Adaptation méticuleuse des techniques d'intervention aux résultats attendus			0 ou 10						
5. Identification des différents outils de dessin 5.1 Identification des différents outils de dessin			0 ou 10						
6. Sélection des outils appropriés 6.1 Sélection précise des outils appropriés			0 ou 10						
7. Utilisation des outils de dessin 7.1 Utilisation correcte des outils de dessin			0 ou 10						
8. Respect du processus 8.1 Respect strict du processus			0 ou 10						
9. Diagnostic de l'état et le fonctionnement des équipements et des ouvrages paysagers 9.1 Diagnostic correct de l'état et le fonctionnement des équipements et des ouvrages paysagers			0 ou 10						
10. Mise en œuvre des procédures de maintenance et de contrôle 10.1 Mise en œuvre judicieuse des procédures de maintenance et de contrôle			0 ou 05						
11. Suivi des travaux courants de maintenance des équipements et des ouvrages 11.1 Suivi judicieux des travaux courants de maintenance des équipements et des ouvrages			0 ou 05						
TOTAL:			/100						
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1;5.1 et 8.1									
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 04.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>							
Remarque :									

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Auricoste, I., 2003, « Urbanisme moderne et symbolique du gazon », *Communications*, no 74. p. 19-32.
2. Bertrand, G., 1972, « La “science du paysage”, une “science diagonale” », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. 43, fasc. 2, p. 127-134.
3. Bichindaritz, F. (dir.), 2006, *Enseigner le paysage* (t. 1 : Les enseignements du paysage dans les écoles d’architecture et de paysage, leurs débouchés, actuels et futurs – t. 2 : Quatre séminaires), Paris, ministère de la Culture et de la Communication/DAPA, 56 P.
4. Blanchon, B., 2007, « Pratiques et compétences paysagères dans les grands ensembles d’habitation, 1945-1975 », *Strates*, no 13, p. 149-167.
5. Henk Waayenberg, 1996, *Le jardinier potager sous les tropiques*, CTA, Postbus 380, 6700 AJ Wageningen, Pays-Bas. Fax : + 31 317 460 067, P.71
6. Hervé DEVADEAU, 2021, *Action paysagère « construire la controverse »*, Edition Quac, 168 P.
7. Kabanyegeye, H et al., 2020, *Perception sur les espaces verts et leurs services écosystémiques par les acteurs locaux de la ville de Bujumbura (République du Burundi)*. *Tropicultura* (en ligne). Volume 38, numéro 3-4, 170 P.
8. Ministère de l’agriculture française, de l’agroalimentaire et de la forêt, 2015, *Référentiel de diplôme : Certificat d’Aptitude Professionnelle agricole « Jardinier paysagiste »*, Bureau des diplômes de l’enseignement technique 1^{er} avenue de Lowendal – 75700 Paris 07SP, P.51.
9. Moustier P., Pages J., 1997, « Le péri-urbain en Afrique : une agriculture en marge ? », *Économie rurale*, n° 241, pp. 48-55.
10. NKE Anne Rodrigue, 2016, *Valorisation des espaces récréatifs et développement du tourisme dans la ville de la Yaoundé. Mémoire présenté en vue de l’obtention du diplôme des professeurs de l’enseignement secondaire deuxième grade (Di.P.E.S.II)*. Université de Yaoundé I, Cameroun. 101 P.
11. Temple L., Marquis S., David O., Simon S., 2008, « Le maraîchage périurbain à Yaoundé est-il un système de production localisé innovant ? », *Économies et sociétés*, n° 30, pp. 2309-2328.
12. Temple L., Moustier P., 2004, « Les fonctions et contraintes de l’agriculture périurbaine de quelques villes africaines (Yaoundé, Cotonou, Dakar) », *Cahiers Agricultures*, vol. 13, n° 1, pp. 15-22.
13. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *Les guides méthodologiques d’appui à la mise en œuvre de l’approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires*, 2007, 77p.
14. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *Les guides méthodologies d’appui à la mise en œuvre de l’approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d’un référentiel de métier-compétences*, 2007.
15. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *Les guides méthodologiques d’appui à la mise en œuvre de l’approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d’un guide pédagogique*, 2007, 37p.
16. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *Les guides méthodologiques d’appui à la mise en œuvre de l’approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d’un guide d’évaluation*, 2007, 30p.
17. Temple L., Moustier P., 2004, « Les fonctions et contraintes de l’agriculture périurbaine de quelques villes africaines (Yaoundé, Cotonou, Dakar) », *Cahiers Agricultures*, vol. 13, n° 1, pp. 15-22.
18. Temple L., Marquis S., David O., Simon S., 2008, « Le maraîchage périurbain à Yaoundé est-il un système de production localisé innovant ? », *Économies et sociétés*, n° 30, pp. 2309-2328.